

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	56 [i.e. 57] (1986)
Heft:	3: Comptes et budget : nouveaux statuts : palmarès du concours "Créations-apprentis 85"
Rubrik:	Procès-verbal l'Assemblée générale du 29 novembre 1985 à Porrentruy

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En quittant la présidence de l'ADIJ, Me Roland Schaller rappelle qu'une institution doit pouvoir compter sur les hommes qui la composent; il nous rappelle surtout que l'avenir est dans l'homme et que celui-ci demeure toujours au centre du progrès et de l'innovation, à la fois comme instigateur, comme

bénéficiaire mais aussi parfois comme victime. C'est parce qu'il a réellement et sincèrement cru en l'homme et en son avenir dans nos régions que Me Roland Schaller fut un excellent et merveilleux président.

Merci, mon cher Roland.

D. A.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 novembre 1985 à Porrentruy

Présidence: M. Roland Schaller

Procès-verbal: M. Pierre-Alain Gentil

Présents: 25 membres + les représentants de la presse

Excusés: 32 membres

Le président ouvre l'assemblée ordinaire à 19h, en saluant les membres présents et en leur présentant les excuses du secrétariat pour la brièveté inhabituelle du délai de convocation.

M. Valley, conseiller municipal, adresse à son tour quelques mots de bienvenue à l'assistance au nom de la ville de Porrentruy.

L'assemblée adopte ensuite l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 1984, à Moutier
2. Rapport d'activité 1985.
3. Comptes 1984.
4. Modification des statuts.
5. Elections statutaires.
6. Programme d'activité 1986.
7. Cotisations et budget 1986.
8. Divers et imprévus.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 1984, à Moutier

Le procès-verbal, paru dans le bulletin 6/85, est accepté sans opposition.

2. Rapport d'activité 1985

Le rapport d'activité 1985 a paru dans le bulletin 6/85. Il est accepté tel que présenté.

3. Comptes 1984

Les comptes 1984 ont été publiés dans le bulletin 6/85, avec un commentaire détaillé. Ils ont été également examinés par les vérificateurs, qui recommandent leur approbation. L'assemblée les accepte à l'unanimité.

4. Modification des statuts

Des propositions de modifications statutaires ont été transmises aux membres, avec des explications détaillées, par le

bulletin 8/85. Après avoir accepté l'entrée en matière, l'assemblée examine, article par article, les propositions formulées.

Suite à une proposition de M. Denis, l'article 3 ch.1 des statuts mentionnera explicitement que l'ADIJ constitue un office de documentation et notamment une banque de données *géographiques*, économiques et sociales.

Par ailleurs, à l'article 17 ch. 1, il convient d'ajouter les *subventions*. Les nouveaux statuts sont insérés dans le présent numéro du bulletin.

5. Elections statutaires

Dès le début de l'année 1985, M. Roland Schaller a indiqué à la direction qu'il souhaitait renoncer à la présidence de l'ADIJ.

Malgré de nombreuses prises de contact, la direction de l'ADIJ n'est pas en mesure de présenter un successeur à

l'Assemblée générale. Cette situation peu agréable mérite quelques explications: les fonctions de président d'une grande association jurassienne ne constituent pas une sinécure et exigent une importante disponibilité. A ce jour, la direction n'a pas trouvé une personnalité répondant à cette exigence.

Jusqu'à la prochaine assemblée générale, prévue pour la fin du premier semestre 1986, l'ADIJ sera présidée, à titre intérimaire, par le président sortant et l'un des vice-présidents.

Ce mode de faire est accepté par l'Assemblée, qui renvoie ainsi l'élection du successeur de M. Roland Schaller.

Sur proposition de la direction, l'Assemblée élit ensuite par acclamations, la nouvelle direction, formée de MM.

- Roland Schaller, avocat, Moutier, président ad intérim;
- Pierre-Alain Gentil, Delémont, secrétaire général;
- Etienne Gigon, employé de banque, Goumois, trésorier;





- Jean-Baptiste Beuret, avocat, Delémont;
- Marcel Faivre, architecte, Porrentruy;
- Bernard Liberherr, géologue, Orvin;
- Konrad Von Arx, commerçant, Moutier;
- Philippe Degoumois, avocat et notaire, Moutier;
- Jean-Claude Crevoisier, ingénieur, Moutier;
- Michel Le Roy, architecte, Tramelan;
- Jean-Claude Zwahlen, fondé de pouvoirs, Bévillard;
- Adrian Schmidlin, employé de commerce, Grelingue;

membres.
M. Amgwerd, vice-président sortant, adresse à Roland Schaller les remerciements de l'association, qui doit beaucoup à ce président dynamique.

6. Programme d'activités

Direction

Les travaux de la direction nouvellement constituée consisteront à :

- assurer une bonne coordination des activités des différentes commissions de l'association ;
- lancer les impulsions nécessaires au bon fonctionnement de l'association, en considérant le long terme ;
- gérer les finances de l'association et – notamment – tenter de liquider le conflit toujours pendan avec la SEVA, ce qui permettrait de procéder à des travaux d'entretien dans l'immeuble de l'association et de reconstituer une partie des réserves entamées pour la mise au point de la banque de données.

Secrétariat

Au secrétariat, il incombera de poursuivre les efforts entrepris pour faire du bulletin interne une carte de visite intéressante de l'ADIJ.

Du point de vue technique, après les innévitables mises au point, les nouvelles relations avec «Le Démocrate», notre imprimeur, fonctionnent bien. Les textes du bulletin sont saisis sur l'ordinateur de l'association, tirés sur l'imprimante du «Démocrate». Les coûts du travail de composition chez l'imprimeur sont ainsi évités.

Dans le domaine de l'informatique, le secrétariat poursuivra son effort visant à informatiser les activités de l'association et en particulier :

- la gestion du fichier des membres ;
- la tenue de la comptabilité de l'association.

A cet effet, l'acquisition d'un second ordinateur est envisagée, acquisition qui sera financée par l'apport financier des mandats que nous souhaitons obtenir en liaison avec notre banque de données.

Enfin, le secrétariat veillera à assurer une bonne information publique à propos des publications, des manifestations, des décisions de notre association, de manière à faire toujours mieux connaître ses activités dans le grand public.

Il convient de rappeler que le secrétariat général est composé du secrétaire général engagé à mi-temps et de deux apprentis, MM. Fabien Rebetez (2ème année) et Didier Walzer (1ère année).

Commissions

Le principe général retenu consiste à ce que chaque commission de l'association apporte dans le cours de l'année une contribution au bulletin, ainsi que l'organisation d'une manifestation, d'une étude, ou de tout autre apport particulier à la vie de l'association.

La commission de la formation professionnelle : se livrera à une enquête sur la qualité de la formation professionnelle et organisera l'édition 1986 du concours de création pour apprentis, dans le cadre de la Quinzaine culturelle de Moutier.



La commission informatique: envisage de mettre à profit l'intérêt général que suscite l'informatique pour organiser un concours de logiciels. Par ailleurs, elle collaborera à l'expérience pilote d'introduction de l'informatique dans les classes primaires et secondaires du canton du Jura.

La commission économique: se préoccupera de la mise à disposition du public de la banque des données de l'association. Elle organisera également, dans le courant du printemps, la première édition d'une nouvelle série de cours de formation permanente destinés aux cadres de l'économie. L'ADIJ renouera ainsi avec l'une de ses activités traditionnelles, abandonnée voici quelques années.

La commission des transports: se préoccupera de l'impact de la conception «Rail 2000» sur la région jurassienne, ainsi que des problèmes liés à la Transjurane.

La commission sociale: renouera elle aussi avec une tradition de l'ADIJ en organisant un colloque annuel dont le thème n'est pas encore fixé. Par ailleurs, elle se livrera à une étude sur le problème du II^e pilier.

La commission du patrimoine: mettra sur pied, avec la collaboration d'apprentis des écoles professionnelles de Delémont et Moutier, une opération de restauration des vieilles citernes du Raimieux et poursuivra ses études en relation avec le patrimoine industriel.

Le secrétaire général rappelle en conclusion que la réalisation de ce programme copieux ne sera possible que grâce à la collaboration de celles et ceux qui – bénévolement – acceptent de participer aux séances des commissions de l'association et mettent à la disposition de l'ADIJ leurs connaissances, leur dynamisme, ainsi que leur volonté de promouvoir l'économie jurassienne.

7. Cotisations et budget 1986

Le projet de budget proposé à l'Assemblée a été publié dans le bulletin 6/85, avec les commentaires nécessaires. Il est accepté tel que présenté.

8. Divers et imprévus

M. Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien et ministre de l'économie publique, s'adresse en termes chaleureux à l'assemblée et remercie l'ADIJ de sa contribution à l'effort général de développement économique régional.

L'assemblée se termine par un exposé de M. Jean-Paul Bovée, consacré à la banque des données de l'ADIJ, dont le texte a paru dans le bulletin 1/86.